

# Éditorial



**François Baroin**  
Président de l'AMF

## Décentralisation : plus de libertés locales pour plus d'efficacité

La crise sanitaire, d'une part, la crise sociale et la relance économique, de l'autre, démontrent, si besoin était, la nécessité d'une réponse de proximité. Les collectivités locales incarnent cette proximité. Elles ont prouvé leur réactivité, leur adaptabilité et leur efficacité dans la gestion de la phase aigüe de l'épidémie de covid-19, en appui de l'État. Elles sont les actrices incontournables de l'accompagnement des habitants et des entreprises dans la gestion des conséquences douloureuses de la pandémie (fermetures d'entreprises, explosion du chômage, pertes de revenus et précarité...).

Cette réalité conforte la conviction portée par Territoires Unis depuis sa création, en septembre 2018, par l'AMF, l'ADF et Régions de France : il est urgent d'engager un nouvel acte de décentralisation renforçant les libertés locales et la capacité d'agir des élus locaux pour améliorer l'efficacité de la gestion publique. Il est par exemple nécessaire de remettre à plat l'organisation territoriale de la santé en renforçant les moyens dédiés aux hôpitaux, en redonnant du pouvoir aux maires dans leur gouvernance, en améliorant leur coordination avec la médecine

de ville et le secteur médico-social, et en instaurant une gouvernance locale partagée des agences régionales de santé (ARS).

Territoires Unis a formalisé les grands axes de ce nouvel acte de décentralisation dans sa contribution au Grand débat, le 13 mars 2019 : mise en œuvre du principe de subsidiarité, répartition claire des compétences entre l'État – recentré sur ses missions régaliennes – et les collectivités, renforcement des compétences des collectivités dans les politiques publiques assurant la cohésion sociale et territoriale de la Nation, garantie de leur autonomie financière et fiscale. Le Sénat a également formulé, début juillet, « 50 propositions pour le plein exercice des libertés locales » dont Territoires Unis partage évidemment l'ambition.

L'État, qui ne peut pas tout réussir, tout seul, doit engager ce nouvel acte de décentralisation qui permettra de répondre efficacement aux défis sanitaires, sociaux, économiques et environnementaux de notre

société. L'AMF est disponible pour engager sans plus tarder cette réforme à ses côtés. Ce sujet sera au cœur des débats de son 103<sup>e</sup> Congrès, en novembre prochain, Porte de Versailles, à Paris.

**« L'AMF est disponible pour engager sans plus tarder cette réforme aux côtés de l'État. »**